

Concours Eiffel 2023

Mutatis Mutandis

Un bâtiment, plusieurs vies



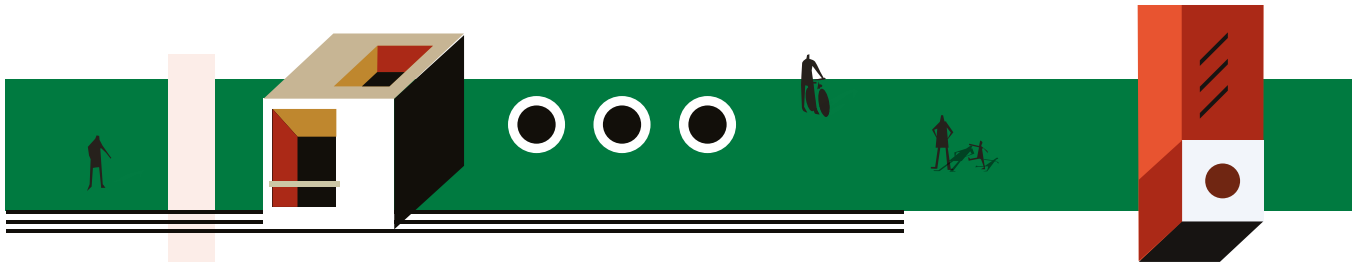
30 000 € de dotations

Inscriptions : 16 juillet

Rendus : 15 octobre

www.concourseiffel.com

Ouvert aux étudiants
des écoles d'architecture françaises



L'AMBITION

Encourager mettre en lumière et récompenser l'inventivité et la créativité de cette nouvelle génération de bâtisseurs que sont les étudiants en Architecture telle est l'ambition de 5^e édition du Concours Eiffel.

LE SUJET

Mutatis, Mutandis – un bâtiment, plusieurs vies

Il est demandé aux concurrents de proposer un projet de reconversion d'un ensemble immobilier historique de 8 000 m², propriété de la Société de la Tour Eiffel en proche banlieue parisienne.

Cette reconversion devra être, à la fois architecturale, paysagère urbanistique et fonctionnelle : mixité des usages (travail, loisirs, services, commerces, hôtellerie... à l'exception du logement familial).

LES PARTICIPANTS

Cet appel à idées est ouvert aux étudiant(e)s inscrit(e)s dans les écoles publiques et privées françaises d'architecture, d'architecture & de paysage, ou bi-cursus architectes / ingénieurs. Ils peuvent concourir soit individuellement soit en équipe de maximum 3 étudiant(e)s. Les équipes, éventuellement pluridisciplinaires, comprendront minimum 1 étudiant(e) en Architecture.

LE CALENDRIER

- 16 juillet 2023 : clôture des inscriptions
- 15 octobre : clôture des dépôts de projets
- Novembre : délibérations du jury et remise des prix

LES DOTATIONS



10 000 € + logiciels professionnels & formations



8 000 € + logiciels professionnels & formations

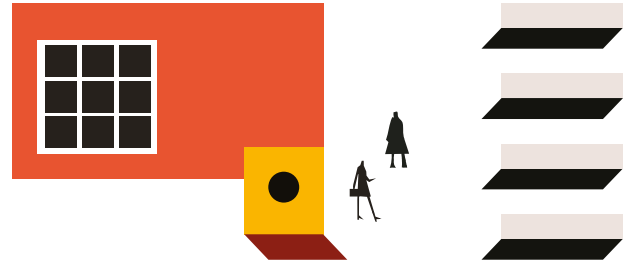


7 000 € + logiciels professionnels & formations



LE SITE, OBJET DU CONCOURS

Le site se trouve au 196, rue Henri Ravera, 92220 Bagneux, dans la partie ouest du quartier Nord de Bagneux. Il est bordé à l'est par la ZAC des Musiciens. Le projet de rénovation de la ZAC des Musiciens « Ecoquartier de la Pierre Plate » a complété le renouvellement urbain du quartier Nord de Bagneux, engagé opérationnellement depuis 2006 avec la création de la ZAC Ecoquartier Victor Hugo.



À l'angle de l'avenue Henri Barbera et de la rue Jean-Martin Naudon la parcelle comprenait une maison élevée sur cave, une écurie et un hangar. Après son acquisition en 1934, l'État a procédé à leur démolition et à la construction de bâtiments de bureaux.

Aujourd'hui d'une surface totale de 8 266 m² cet ensemble est composé de 2 bâtiments ; un bâtiment principal en L à la façade en briques remarquable et un bâtiment plus petit situé au milieu de la parcelle construit dans les années 60. A cette époque, d'autres bâtiments ont été construits puis démolis en 2002 pour laisser place à un parking.

POURQUOI CE THÈME ?

Après avoir initié une bourse d'études « la Mutabilité en question(s) » en 2018, et plus que jamais convaincue que la flexibilité et la mixité dessinent la ville de demain, la Fondation de la Société de la Tour Eiffel considère que les enjeux d'évolutivité, de reconversion et de mutabilité des bâtiments et de leur écosystème comme leur capacité à s'adapter à des demandes et des besoins en constante évolution, constituent une formidable opportunité.

Face à l'obsolescence programmée de bon nombre de bâtiments, à l'heure où la lutte contre l'étalement urbain s'impose, alors que les changements climatiques comme la nécessaire décarbonation ou encore l'évolution accélérée des modes de vie, des usages et des attentes nous interpellent et nous obligent, adapter les édifices existants, plutôt que les démolir pour reconstruire, semble aujourd'hui s'imposer au plus grand nombre.

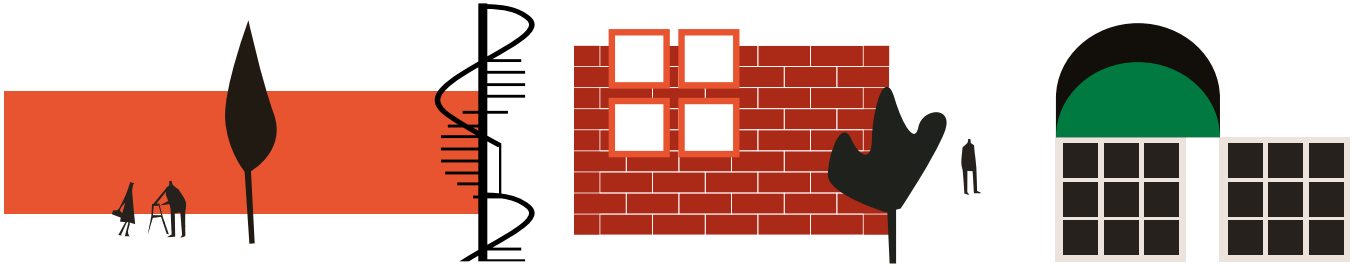
Cela suppose de développer de nouvelles approches conceptuelles et programmatiques architecturales et paysagères, sociales et sociétales notamment climatiques et environnementales.

Cela nous oblige à ré-interroger l'espace et nos modes constructifs, nos options structurelles nos choix de matériaux et de mise en œuvre, raisonner développement durable et économie circulaire, économie d'énergie et décarbonation, à adapter formes, matières et usages.

LES ATTENDUS

Impensable hier, réalisable aujourd'hui, pour être pertinent demain.

- Respecter la mémoire de l'édifice et préserver son authenticité remarquable dont sa façade
- Être visionnaires en associant intelligence technique et conception prospective des espaces de vie de demain (travail, loisirs, services, commerces, hôtellerie...).
- Raisonner réversibilité/mutabilité des bâtiments et gestion de leur cycle de vie qui en modifiant la temporalité, s'inscrivant ainsi pleinement dans l'esprit du concours : un bâtiment, plusieurs vies.



- Intégrer les plus récentes évolutions techniques et technologiques en matière de construction et de matériaux (récupération/recyclage).
- Considérer les nouveaux modes et tendances d'organisation de travail et de vie qui conduisent à reconsidérer la notion de bureau et plus largement d'espace.
- Tenir compte des attentes et nouvelles exigences en matière de développement durable et d'économie circulaire, de consommation d'énergie, de décarbonation, de sécurité, de santé et d'accessibilité.

LES PRINCIPES FORTS

- Le nomadisme et la mobilité qui conduisent à reconsidérer la notion de bureau et plus largement d'espace
- La réversibilité/mutabilité des bâtiments et la gestion de leur cycle de vie qui en modifient la temporalité
- Les nouveaux enjeux environnementaux et impératifs de performances, tant en termes d'énergies, de décarbonation et de sécurité, que de confort d'usage ou d'organisation spatiale qui stimulent les innovations techniques
- L'intégration et la connexion au quartier et à son évolution
- La récupération/recyclage des matériaux qui suppose de privilégier l'emploi de matériaux innovants
- La mutualisation des espaces et des services qui participe d'une nouvelle approche de l'environnement du bâtiment
- Les nouvelles pratiques de la maîtrise d'œuvre (BIM et technologies prédictives) qui encouragent les synergies entre les différents acteurs du projet.

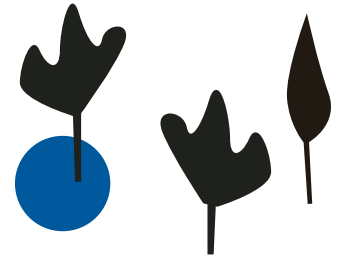
DANS LES PAS DE GUSTAVE EIFFEL

Gustave Eiffel lui-même, dont nous célébrons, cette année, le 100^e anniversaire de sa disparition, n'a eu de cesse de se remettre en question, de chercher, d'inventer, d'ouvrir de nouvelles perspectives, de créer des passerelles entre les hommes, les territoires, les arts et les sciences.

Cette question de réappropriation raisonnée a été posée par Gustave Eiffel pour la Tour Eiffel. Vouée à la destruction, elle a été sauvée par une réattribution d'usages; un usage touristique, social, mais aussi un usage technologique, scientifique et technique. Gustave Eiffel a voulu que sa Tour, ce phare continental, devienne un terrain d'expérimentation scientifique pour prolonger sa présence, au delà de l'Exposition Universelle de 1889 et il a su exploiter les caractéristiques extraordinaires de son édifice pour en faire un objet de science: expérimentation aérodynamique, aéronautique, radio transmission, radiodiffusion, station météo...

LE JURY

Présidé par Myriam Larnaudie-Eiffel, Présidente de l'Association des Descendants de Gustave Eiffel, le jury sera composé, notamment, de Céline Bouvier (Architecte dplg, Agence Bouvier et Lobjoy), Emmanuel Caille (Architecte dplg, Rédacteur en chef du magazine D'A), Alexandre Labasse (Architecte dplg, DG APUR), Yves Laffoucrière (Président du Plan BIM, Administrateur de la Fondation) Bertrand Lemoine (Architecte dplg, Administrateur de la Fondation), Didier Ridoret (Président de la Fondation), Patrick Rubin (Architecte dplg, CANAL architecture), Xavier Soule (Architecte dplg, PDG Studio Base 2), Christel Zordan (DG Société de la Tour Eiffel).



LES ORGANISATEURS



Déterminée à s'engager dans une démarche en liaison avec son activité et son héritage, la Société de la Tour Eiffel a créé en 2007 sa fondation d'entreprise. Celle-ci a pour objet d'encourager la créativité et l'innovation dans le domaine du bâti et de son environnement dans l'esprit novateur de Gustave Eiffel, de contribuer au développement de l'esprit d'équipe et favoriser les échanges entre les professionnels de la construction, de l'immobilier... (architectes, ingénieurs, urbanistes paysagistes designers, plasticiens artisans...), de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et de contribuer à la valorisation de Gustave Eiffel et de son œuvre.



Excellence SMA est la fondation d'entreprise de SMABTP entièrement vouée à la qualité dans la construction et à la prévention. Elle vise également à améliorer la sécurité des biens et des personnes, grâce à un travail de sensibilisation et d'information auprès de tous les acteurs.

Ses actions sont définies autour de 3 axes : réduction de la sinistralité, valorisation de l'excellence professionnelle, développement de la recherche et de l'innovation. Excellence SMA apporte également son soutien aux jeunes en formation.

StudioBase2

Leader des technologies et services Open BIM pour les architectes et professionnels de la construction, Studio Base 2 accompagne les étudiants en mettant à leur disposition ses solutions, parmi lesquelles Artlantis.

Ce logiciel de rendu photoréaliste 3D simple et accessible permet de reproduire des vues de projets architecturaux dans lesquelles sont présentés des milliers d'objets (génériques ou de marque), matériaux, personnages, plantes... téléchargeables depuis l'Artlantis MediaStore.



CONTACTS PRESSE

Concours Eiffel 2023
Metropolis Communication

0142 08 98 85

Olivia du Mesnil du Buisson : info@metropolis-paris.com

Société de la Tour Eiffel

Shan

0144 50 58 79

Laetitia Baudon-Civet : laetitia.baudon@shan.fr – 06 16 39 76 88

Leona Pinto : leona.pinto@shan.fr – 06 28 03 68 32